Concert annulé pour “propos sexistes”

05/06/2014 à 18h35

La mairie de Fleury-Mérogis (Essonne) refuse de prêter une salle pour le concert d’un rappeur aux textes jugés sexistes, invoquant également des contraintes techniques.



Niro, un rappeur du Loir-et-Cher produit par Universal et qui possède de nombreux fans sur les réseaux sociaux, devait donner un concert samedi devant une salle municipale de 600 personnes, à l’initiative de deux associations, qui ont fait connaître à la commune le nom de la tête d’affiche le 28 mai.

S’estimant mise “devant le fait accompli”, la mairie leur a répondu mardi par courrier qu’elle ne leur prêterait pas les locaux, en raison de la “programmation mais aussi par rapport aux contraintes techniques très lourdes que nécessite cette programmation”.

“La municipalité porte des valeurs, notamment celles du respect des individus, et notamment des femmes, et nous

considérons que la programmation choisie pour cette soirée véhicule un message d'irrespect que nous ne cautionnons pas", est-il expliqué dans ce courrier signé par le maire de la ville, David Derrouet (DVG).
"Bien sûr qu'il y a une question de valeurs, mais ça aurait été une autre association sur un autre projet, ça aurait été pareil", a-t-il expliqué, précisant que cette salle n'était prêtée "qu'à titre exceptionnel" et que les associations en question n'avaient de toute façon pas respecté "la procédure". "S'ils veulent voir Niro en concert, ils n'ont qu'à louer une salle", a-t-il dit.
La municipalité met en cause un morceau, "Vivastreet", qui évoque dans des termes très crus fellations, "salopes" et autres "putes".
"Ca reste de l'art. Le rap, c'est à prendre au second degré", a estimé un membre de "la Mif" (Mouvement intergénérationnel floriacumois), l'une des associations à l'origine du concert, qui "préfère ne pas divulguer" son identité.
La Mif devait déposer ce soir un référé devant le tribunal administratif de Versailles et espérait toujours maintenir le concert.
Source
Merci à **DANY**